

Comité communication

Mardi 10 mars 2020

Présents : Stéphanie Bonhomme, Karine Malépart, Émelie Poirier, Olivier Plante et Mélanie St-Pierre.

Absents : Isabelle Perron

1. Autorisation des publications

1.1. Suivi

Suite à la réception de tous les formulaires de consentement pour la diffusion de photographies sur nos différentes plateformes, Karine a comptabilisé, séparé et organisé un superbe document.

Afin de s'assurer un repérage rapide des élèves n'ayant pas l'autorisation parentale pour une diffusion Facebook et/ou Internet, Karine a préparé une feuille pour chaque classe qui illustre, en deux colonnes, les interdictions pour Facebook et le site internet. En utilisant les photos officielles du début de l'année, ce document est un beau moyen visuel pour bien organiser les refus.

1.2. Diffusion de l'information

Puisque nous sommes déjà au mois de mars, le comité se pose des questions concernant la diffusion de ce document. Il est primordial de respecter le choix des parents et surtout d'éviter que des photos, de ces élèves, se retrouvent sur les plateformes lors des futures activités.

Pour l'année prochaine, le comité communication aimerait mandater des tâches de photographe à au moins un membre de chaque comité et/ ou à des parents intéressés à le faire. Ces photographes auraient le mandat de connaître les élèves non-autorisés et prendraient ainsi des clichés qui ne contreviendraient pas avec les souhaits des parents.

- Lors des activités telle que le déjeuner de Noël ou l'Halloween, un parent ou un enseignant pourrait jouer ce rôle.
- Lors des ateliers parents, les organisateurs ou les co-animateurs d'ateliers pourraient aussi être mandatés pour cette tâche. La liste des enfants non-autorisés pourrait leur être fournie.

Toutes ces idées peuvent être bonnes, cependant le comité communication croit qu'une sensibilisation doit être faite auprès de tous les parents.

1.3. Sensibiliser les parents et les élèves

Le comité communication croit qu'il faut rapidement sensibiliser tous les parents à une diffusion irréfléchie. Dans ce sens, les parents qui photographient lors des événements devront s'assurer qu'aucun des élèves non-autorisés se retrouvent sur leurs clichés avant de les diffuser sur les différents réseaux. En cas de doute, le comité communication préfère recevoir les photos, les vérifier, effectuer les modifications et diffuser. Cela évitera des mécontentements.

Après des élèves, cette sensibilisation vise à créer un automatisme lors des événements. L'élève non-autorisé, étant conscient de son statut, se placera automatiquement hors champs de la caméra.

Un courriel sera envoyé à tous les parents de l'école afin qu'ils soient avisés de cette procédure et surtout pour qu'ils en discutent avec leur enfant, si cette situation les concerne.

Dans le cas où une photo d'élève non-autorisé se retrouve sur l'une ou l'autre des plateformes, le comité communication demande aux parents de nous en aviser le plus tôt possible pour que le changement soit apporté. L'erreur étant humaine, la bienveillance est de mise!

1.4. Prochain mandat : procédure pour la prise de photos

Lors de la prochaine rencontre du comité communication, nous souhaitons créer une procédure claire pour les années à venir. Un document qui serait distribué dès la rentrée scolaire à tous les parents afin que l'information soit rapidement et efficacement diffusée. Dans ce document on y retrouverait les rôles précis des photographes, la sensibilisation à faire avec nos enfants, la marche à suivre souhaitée pour une diffusion harmonieuse des photographies sur nos plateformes.

Le comité communication effectuera aussi quelques modifications au formulaire d'autorisation pour la prise de photo. Nous avons constaté que plusieurs parents rapportaient une feuille pour 2 enfants, alors que la demande était 1 feuille par enfant. Nous changerons le formulaire pour que les parents inscrivent tous les noms des enfants sur une même feuille. C'est avec le temps qu'on s'améliore !!

2. Groupe Facebook fermé

2.1. Retour sur les membres en désaccord

Puisqu'une forte majorité est en accord avec la politique, démocratiquement, les membres en désaccord ont dû se ranger derrière la masse. Suite à l'accord majoritaire des parents-membres, la politique est maintenue.

2.2. Nouvelles demandes d'admission au groupe

Les membres du comité communication qui ont le rôle d'administrateur constatent que plusieurs demandes d'adhésion ne respectent pas les critères. Cela pose un problème majeur car les gens ne répondent pas aux questions et s'ils ne répondent pas aux questions, ils n'ont pas lu la politique d'utilisation. Ces gens demeureront en attente tant que nous n'aurons pas vérifié leur admissibilité avec le comité admission.

Afin de rejoindre les nouveaux parents, le comité communication aimerait que l'existence de ce groupe soit mentionnée lors de la rencontre organisée par le comité admission avec les nouvelles familles qui aura lieu en mai.

3. Boite à suggestion, suivi

La boite à commentaires et suggestions est maintenant prête. Elle est installée provisoirement sur la tablette devant le secrétariat. Les papiers arriveront sous peu!

Lorsque tout le matériel et que l'emplacement seront définitifs, nous transmettrons la nouvelle via le message du mercredi.

Le comité communication remercie Wendy Morin, mère de Stéphanie et Mamie de Samuel Pilon (classe Geneviève) pour sa création. Nous sommes hyper contents du résultat !

4. Message du mercredi, suivi

Le message du mercredi continu à connaître un fort pourcentage d'ouverture (76%). Le comité communication est très content de ce résultat, car beaucoup d'information y sont inscrites. Dans une pensée positive expliquant le possible 24% manquant, Émelie suppose que dans une même famille seul un conjoint ouvre le courriel et le verbalise à l'autre ! Le comité communication croit que l'information entre dans tous les foyers malgré tout !

Nous constatons que certaines semaines sont plus chargées que d'autres. Même si les responsables, les enseignants, la direction et la secrétaire sont pro-actifs dans le partage d'informations, certaines semaines seront plus calmes.

En début de mois, il sera important de penser au calendrier événementiel du mois. Il faut relancer la personne responsable.

5. Communications des élèves

Les documents sur lesquels les députés de classe ont travaillé se retrouveront sur le site internet, sous l'onglet Élève/ Vie étudiante. Sous peu, nous pourrons y lire :

- mot des députés ainsi que leur photo;
- Les photos présent avec M. Mooijekind;
- Les documents décrivant leurs réalisations pour l'école, etc.

6. Retour sur le référentiel des plateformes de communication

Nous consolidons, ajoutons les informations dans le beau document qu'Olivier a fait. Le comité retire le plan de travail car on se rend compte qu'il s'agit d'un outil d'organisation pour l'enfant dans sa journée plutôt que d'un moyen de communication

Mélanie fera la mise en page avec notre logo.

Nous demanderons à Isabelle Perron si le document doit être accepté par le CÉ au mois d'avril.

La diffusion officielle sera faite en début d'année pour tous les parents. Ce document aidera les enseignants lors des rencontres de parents.

7. Prochaine rencontre RÉPAQ

La prochaine rencontre RÉPAQ aura lieu le 26 mars et est axée sur les communications. Mélanie ne pourra pas y être, elle demande aux membres du comité si nous avons des disponibilités. Comme les membres sont indisponibles cette journée, nous espérons que les comptes rendus des ateliers seront émis afin de savoir le contenu des informations divulguées. Mélanie ajoute les ordres du jour et les comptes rendus de ces rencontres sur notre site internet. Karine va vérifier s'il y a moyen de faire ajouter ces informations dans le groupe Facebook du RÉPAQ et s'informer s'il est possible d'ajouter certains de nos membres sur la liste d'envoi.

8. Prochaine rencontre

Prochaine rencontre le 15 avril 2020 16h15.

Fin de la rencontre : 17h45